

FINALES PAR CLASSEMENT
Echelon régional AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2025
Samedi 10 et dimanche 11 avril 2025 - Club organisateur Privas

Lieu : Gymnase de Tauléac 252 Avenue Pierre Bozon 07000 PRIVAS

Horaires du samedi 10 mai

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Début des poules	Podium	Formule	Nombre de qualifiés à l'échelon national
H08	32	10 H - 10 H 30	11 H	18 H 30	8 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers	6
H12	24	10 H - 10 H 30	11 H	18 H 30	6 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premiers	5
F05	35	9 H - 9 H 30	10 H 30	18 H 30	1 poule de 3 joueuses et 8 poules de 4 joueuses 2 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	3
F09	12	9 H - 9 H 30	10 H 30	18 H 30	4 poules de 3 joueuses 3 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	2

Horaires du dimanche 11 mai

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Début des poules	Podium	Formule	Nombre de qualifiés à l'échelon national
H10	32	9 H - 9 H 30	10 H	17 H 30	8 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers	6
H15	16	8 H 30 - 9 H	9 H 30	17 H 30	4 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premiers	4
F07	21	8 H 30 - 9 H	9 H 30	17 H 30	7 poules de 3 joueuses 3 qualifiées poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	2
F12	5	11 H - 11 H 30	12 H 30	17 H 30	1 poules de 5 joueuses	3

**Les balles de la compétition seront de marque JOOLA et de couleur blanche.
Prévoyez la tenue en conséquence (short blanc et maillot blanc non acceptés)**

Chaussures de sport non marquantes obligatoires.

Juges Arbitres de la compétition : Nathalie PARAVY (Juge Arbitre) **06.81.07.49.57**
Jean-Marc DUMANT (Responsable des Epreuves)
Christophe PEATIER (Responsable des Arbitres)

Délégué de l'épreuve : Gilbert CHAVEROT

En cas d'absence, merci d'avertir au plus tôt la juge arbitre par sms.

Déroulement de l'épreuve :

La liste des participants est classée par points mensuels au 5 avril.
La mise en poule par bloc sera appliquée.
Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un seul conseiller par licencié et par partie sera autorisé. Celui-ci doit être licencié FFTT.